



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

149^e Assemblée de l'UIP

Genève
13-17 octobre 2024



Assemblée
Point 3

A/149/3-DR
16 octobre 2024

Déclaration de Genève (projet)

Exploiter la science, la technologie et l'innovation (STI) pour un avenir plus pacifique et durable

Nous, parlementaires du monde entier, réunis à l'occasion de la 149^e Assemblée de l'UIP à Genève (Suisse), réaffirmons notre engagement à exploiter la science, la technologie et l'innovation (STI) pour faire face aux défis mondiaux urgents que nous impose notre époque et à faire progresser la paix, le développement durable et les droits de l'homme.

Nous nous sommes réunis à un moment où les progrès technologiques et l'interconnexion sont sans précédent. Qu'il s'agisse du potentiel de transformation que présente l'intelligence artificielle, de la nécessité urgente de lutter contre les changements climatiques, de la persistance de la fracture numérique ou des défis éthiques posés par les technologies émergentes, les opportunités, les défis et les risques multiformes auxquels nous sommes confrontés imposent aux parlements de prendre des mesures urgentes, collectives et prospectives guidées par des normes éthiques communes en matière de gouvernance des STI. Nous constatons que des nations ont déjà pris des décisions audacieuses pour interdire de manière préventive certaines armes inhumaines à technologie avancée, créant ainsi un précédent de bonne pratique. Les défis auxquels nous faisons face requièrent un engagement mondial commun pour tirer parti des STI pour servir le bien commun.

Nous concluons cette Assemblée en reconnaissant le potentiel des STI, lorsqu'elles sont guidées par des principes éthiques et une gouvernance inclusive, comme un moyen puissant d'instaurer la confiance, de promouvoir la coopération, de combler les fossés et d'accroître la contribution des parlements et des parlementaires à la création d'un monde plus pacifique, équitable et plus durable. Nous saluons le travail réalisé par l'UIP pour favoriser le dialogue et la coopération sur les questions liées aux STI, et nous nous engageons à poursuivre et développer ces efforts.

Nous notons avec satisfaction que les thèmes de la science, de la technologie et de l'innovation imprègnent les engagements importants adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2024, à savoir le Pacte pour l'avenir, le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures. Nous sommes attachés à travailler en étroite collaboration avec la branche exécutive de nos gouvernements, le système des Nations Unies et la société civile à la mise en œuvre de ces engagements.

En tant que représentants du peuple, nous, parlementaires, sommes parfaitement conscients de la responsabilité qui nous incombe de veiller à ce que les avantages des STI profitent à tous les segments de la société, de combler le fossé technologique entre les nations et à l'intérieur de celles-ci, ainsi que dans la société et entre les sexes et les générations, et de trouver un consensus sur la manière de relever les défis posés par l'évolution rapide de la technologie.

Nous reconnaissons que les parlementaires sont particulièrement bien placés pour élaborer et mettre en œuvre des cadres éthiques pour la gouvernance des STI, en veillant à ce que le progrès scientifique et technologique s'aligne sur les droits de l'homme, les valeurs de la société et contribue au bien-être de tous.

F

#IPU149

Les parlements doivent relever les défis complexes d'un monde de plus en plus interconnecté et en évolution rapide, en tirant parti d'une vision stratégique pour anticiper les tendances, opportunités et risques futurs. Les parlements ont un rôle important à jouer pour fixer des limites juridiques, mettre en place des mécanismes de reddition de comptes et empêcher les utilisations de la technologie qui conduisent à des violations des droits de l'homme, exacerbent les inégalités ou sapent l'état de droit et les processus démocratiques.

Nous devons accorder une attention particulière à la situation des femmes, des jeunes et des groupes en situation de vulnérabilité ou de marginalisation qui risquent d'être laissés de côté à l'ère numérique et reconnaître le rôle vital qu'ils peuvent et doivent jouer pour façonner l'avenir des STI. L'action parlementaire est cruciale pour permettre à toutes les couches de la société de participer aux avancées technologiques et d'en tirer profit. Les parlements doivent répondre aux besoins spécifiques de ces groupes en adoptant des solutions technologiques inclusives qui préservent la dignité, respectent les droits, réduisent l'exposition aux risques numériques et créent les conditions nécessaires à la réalisation de leur potentiel socio-économique.

Nous nous engageons tout particulièrement à favoriser une participation plus importante des femmes et des jeunes aux STI, notamment dans la gouvernance en matière d'éducation, de santé publique, de recherche, d'innovation et de technologie, et à mettre en œuvre efficacement des politiques en la matière qui tiennent compte des sexospécificités et des besoins des jeunes, en veillant à ce que les processus de développement technologique intègrent diverses perspectives et garantissent la participation égale et effective de tous les segments de la société.

Nous réitérons notre engagement en faveur de l'élaboration de politiques efficace et fondée sur des données probantes et de la promotion d'une culture de la recherche scientifique et de l'innovation. Nous invitons instamment tous les États à investir dans la recherche et le développement, à promouvoir la diplomatie scientifique internationale et à adhérer aux normes mondiales en matière d'innovation responsable. Nous plaidons pour un recours accru aux connaissances scientifiques dans les processus décisionnels parlementaires, en tant que mécanisme essentiel pour relever les défis mondiaux complexes.

Nous reconnaissons le lien étroit entre les STI, la paix et le développement. L'application éthique et inclusive des STI est essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable, à la mise en place de sociétés résilientes et au renforcement de la redevabilité. À l'inverse, l'utilisation abusive ou l'accès inégal à la technologie peut exacerber les inégalités et les conflits existants, ou risque d'en créer de nouveaux.

Nous devons nous concentrer sur l'exploitation des STI pour nous attaquer aux causes sous-jacentes des défis mondiaux, qui sont souvent enracinées dans l'exclusion socio-économique, l'inégalité, la discrimination, le manque d'accès à l'éducation et la dégradation de l'environnement. Nous devons mettre davantage l'accent sur le recours à la technologie pour renforcer la sécurité humaine, ce qui implique de protéger les citoyens en répondant à des besoins essentiels tels que la sécurité alimentaire, les soins de santé, le logement, l'éducation, dont l'éducation numérique, la sécurité politique, la durabilité environnementale et l'action en faveur du climat. Les STI peuvent également être utilisées pour anticiper et atténuer les effets des risques naturels et des situations d'urgence en matière de santé publique.

Nous devons surveiller les risques et les défis potentiels posés par les technologies émergentes et prendre des mesures nécessaires et préventives pour atténuer les incidences négatives, encourager l'innovation responsable et garantir le respect des normes internationales et des principes éthiques. Dans cette optique, nous reconnaissons l'importance du développement éthique de l'IA, de la cybersécurité et de la protection de la vie privée numérique garantissant l'utilisation pacifique des technologies qui repose sur les droits de l'homme. En particulier, nous nous engageons à garantir un environnement en ligne sûr afin de prévenir le harcèlement, l'intimidation et la cybercriminalité, en particulier lorsqu'ils sont fondés sur le genre. Une attention particulière doit être accordée à la lutte contre la prolifération des fausses informations, de la désinformation et des contenus générés par l'IA qui propagent des discours de haine, au moyen d'une réglementation et de politiques ciblées, car ces phénomènes peuvent saper la confiance du public et menacer la cohésion sociale.

Les défis technologiques d'aujourd'hui dépassent les frontières et exigent une riposte collective mondiale. En tant que parlementaires, nous convenons de l'importance de la coopération internationale s'agissant de la gouvernance des STI. Ce n'est qu'en collaborant et en respectant les normes éthiques que nous pourrions combler le fossé en matière de STI entre les nations et à l'intérieur de celles-ci, faire face aux risques technologiques croissants, bâtir la solidarité numérique, renforcer la sécurité et la confiance communes pour réduire les tensions, et trouver des solutions durables pour établir un sentiment partagé de sécurité et de prospérité à l'ère numérique.

Nous réaffirmons notre engagement en faveur du dialogue et de la coopération interparlementaires sur les questions relatives aux STI. Nous soulignons le rôle unique de l'UIP dans la promotion de la coopération parlementaire mondiale en matière de gouvernance des STI. Nous nous félicitons de l'adoption de la Charte de l'UIP sur l'éthique de la science et de la technologie et de la résolution de l'UIP sur *L'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit*. Nous prenons également acte des rapports, recommandations et lignes directrices sur la transformation numérique et l'intelligence artificielle qui ont été élaborés par le Centre pour l'innovation au parlement de l'UIP, dont le Rapport mondial sur l'e-Parlement 2024. Nous nous engageons à agir pour que ces nouvelles normes soient appliquées.

Nous nous engageons à transmettre la présente Déclaration à nos parlements respectifs, à diffuser les résultats de nos travaux collectifs auprès de nos autorités nationales et à chercher à mettre en œuvre ses principes grâce à des mesures législatives, budgétaires et de contrôle.

En tant que parlementaires, nous nous engageons à ouvrir la voie vers un monde plus équitable, plus durable et plus avancé sur le plan technologique, en adoptant des approches informées, inclusives et novatrices en matière de gouvernance des STI. Nous nous engageons donc à faire tout notre possible, individuellement et collectivement, pour exploiter le pouvoir de la science, de la technologie et de l'innovation au profit de l'humanité tout entière et de la préservation de notre planète.